

Indices des prix agricoles

L'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) et l'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (Ipampa) sont calculés en base et référence 2000 depuis le 3 mars 2004, date de la parution des indices de janvier 2004. L'indice des prix de gros alimentaires (Ipga) l'est également depuis le 2 mars 2005. Cette opération recouvre trois changements :

- changement de l'année de référence : l'indice moyen annuel de l'année 2000 est égal à 100 (au lieu de 1995 précédemment) ;
- changement des coefficients de pondération. Ce sont désormais respectivement la production, les consommations intermédiaires, la consommation de capital fixe et les arrivages à Rungis pendant l'année 2000, qui fondent le poids relatif des différents postes et regroupements ;
- rénovation des sources de données et des modes de calcul.

Définitions et sources d'information

➤ L'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)

En cinq ans, les marchés agricoles ont subi des mutations significatives. Il existait il y a encore vingt ans, un réseau serré de marchés de producteurs sur lesquels ceux-ci vendaient au négoce les fruits, les légumes, les fleurs, les animaux. La presse locale ou professionnelle, l'administration relevaient les prix en interrogeant les différents types d'acteurs. Ces marchés, associés historiquement à l'atomisation des unités de production et de commercialisation, ont presque complètement disparu. La montée en puissance de la grande distribution a suscité le développement de groupements de producteurs en mesure de répondre à ses besoins massifs de produits normalisés et de renforcer la capacité de négociation des agriculteurs face à de tels interlocuteurs. De plus, l'industrie de transformation dont le rôle est grandissant s'approvisionne auprès des agriculteurs sur la base de contrats. Entre la mise en place de la base 1980 et celle de la base 1990, on avait assisté à la disparition des petits marchés aux bestiaux. On avait abandonné en base 1995 les cotations des bovins vivants sur les grandes foires et marchés de référence pour se rabattre sur les cotations entrée-abattoirs. Depuis cinq ans, les fruits et légumes se sont largement détournés des marchés de production qui ne drainent plus qu'une part résiduelle des flux de marchandises. Quelques secteurs comme les fleurs coupées sont toutefois restés fidèles à ce mode de commercialisation.

L'ippap se réfère désormais presque exclusivement au stade expédition. Cela ne correspond plus à une première mise en marché, mais à une deuxième transaction affectant le produit au départ de la zone de production. L'indice prend en compte des coûts de transport et des marges commerciales qui en toute logique, ne devraient pas intervenir dans une observation des prix à la production. De plus, il faut avouer une certaine opacité de ces filières liée autant aux rapports de force entre les différents acteurs et aux enjeux de la connaissance des prix de marché, qu'à la forme des transactions. Ces difficultés méthodologiques sont toutefois tempérées par l'important travail d'harmonisation et de collecte réalisé par des organismes, comme l'Ofival¹, l'Onic² et surtout le SNM³ et le SCEES⁴. Il y a vingt ans, on suivait les prix à travers des relevés d'origines disparates, sans garantie sur leur contenu réel et son homogénéité dans le temps. On remonte aujourd'hui à la source, ce qui offre plus de facilités pour expertiser l'information.

.../...

¹ Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture

² Office national interprofessionnel des céréales

³ Service des nouvelles du marché du Ministère en charge de l'agriculture

⁴ Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère en charge de l'agriculture

L'Ipap est calculé sur 168 postes élémentaires à l'aide de prix relevés par une quarantaine d'organismes administratifs et professionnels pour l'information de la filière. Le prix du lait et celui des volailles proviennent d'enquêtes spécifiques réalisées par le SCEES dans les principaux départements producteurs. Les indices des fruits et légumes sont élaborés par le SCEES. Quelques modifications affectent la structure de l'indice par rapport à celle de la base 1995 :

- Les *pommes de terre*, comme dans les bases précédentes, se partagent entre :
 - pommes de terre de féculerie,
 - pommes de terre de primeur,
 - pommes de terre de conservation.

Parmi ces dernières, un regroupement *Pommes de terre de conservation commercialisées en frais* est créé à côté des pommes de terre destinées à la transformation. Il se divise en *Variétés à chair ferme* (six postes) et *Variétés à chair normale* (trois postes).

- Les *Vins* sont ventilés en *Vins de qualité* (VQPRD⁵) et un nouveau regroupement *Autres vins*, au sein duquel on trouve les *Vins de consommation courante* et les *Vins aptes à la distillation en Cognac*.

- Le regroupement nommé *Autres produits végétaux* a été légèrement restructuré. Il se partage en :

Semences et plants	Fourrages
Betterave sucrière	Légumes secs
Protéagineux	Tabac
Lin	Houblon

- Au sein du regroupement *Productions animales*, l'ancien regroupement *Volailles, œufs et lapins* est dissocié pour faire apparaître conformément à la nomenclature des comptes européens, une distinction entre *Autres animaux* (hors bétail) et *Autres productions animales* (hors viande).

<i>Bétail</i>		<i>Autres productions animales</i>
Gros bovins	Porcins	Lait
Bovins maigres	Ovins	Œufs
Bovins de boucherie	Equidés	
<i>Veaux</i>		<i>Autres animaux</i>
Veaux de boucherie	Volailles	
Veaux de huit jours	Lapins	

➤ L'indice des prix d'achat des moyens de produits agricoles (IPAMPA)

L'Ipampa est calculé chaque mois sur 235 postes élémentaires. Dans les secteurs suivants :

- semences
- engrais
- aliments du bétail
- dépenses vétérinaires
- produits de protection des cultures
- petit outillage

Il repose sur les prix d'environ 6 000 articles relevés chaque mois par le SCEES auprès de 260 points de vente répartis sur tout le territoire. L'enquête mise en place au milieu des années 1980 a été entièrement renouvelée pour la base 1995 et n'a subi aucun changement pour la base 2000. Sur le reste du champ (énergie, biens d'équipement), on reprend des indices de prix de vente industriel (IPVI) et des indices de prix à la consommation.

Les sources mobilisées pour la confection de l'Ipampa ont peu varié. On note la disparition du poste *Aliments d'origine animale* et des *Scories phosphorées* désormais incluses dans les *Autres engrais phosphorés*.

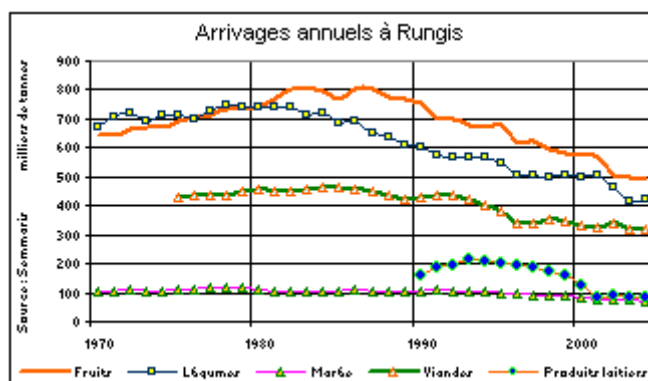
.../...

⁵ Vins de qualité provenant de régions déterminées.

➤ L'indice des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens (IPGA)

L'indice des prix de gros alimentaires (Ipga) mesure l'évolution des prix payés par les détaillants sur le marché de Paris-Rungis. Il a succédé en 1999 à l'*indice sensible des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens* et permet un suivi du marché à une étape intermédiaire entre la production et la consommation. La place occupée par Rungis dans la consommation alimentaire des franciliens s'est toutefois réduite. Se fournissent à Rungis les petits détaillants et les restaurateurs ; en revanche la grande distribution dont la part dans la commercialisation des produits frais a augmenté, s'approvisionne directement auprès des groupements de producteurs. Les prix de vente sur ce marché, seuls accessibles à l'observation, servent néanmoins de référence pour l'ensemble des transactions à ce stade et la portée réelle de l'Ipga dépasse les tonnages drainés par Rungis.

Selon la Semmaris⁶, les arrivages sur le marché de Rungis ont atteint leur maximum au cours de la première moitié des années quatre-vingt.



Passés de 2 à 1,5 millions de tonnes par an (hors produits laitiers) entre 1980 et 2000, ils accentuent leur recul à 1,3 millions de tonnes en 2004. Le phénomène affecte particulièrement les fruits exotiques, les légumes, la viande de bœuf et les fromages, tandis que les arrivages de volailles et de pommes de terre ont progressé.

Comme en base 1995, le calcul de l'indice est fondé sur les cotations enregistrées par le Service des nouvelles du marché (SNM) du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Les difficultés de gestion en base 1995, conséquence de l'irrégularité des arrivages et de la dispersion des prix nous ont conduit à réduire en base 2000 le nombre d'espèces suivies (pomme, tomate, viande de bœuf...) et à nous concentrer sur les flux d'échanges les plus réguliers, notamment dans les légumes et la marée. On a retenu comme postes élémentaires de l'indice, les principales espèces en fonction de l'importance de leur chiffre d'affaires sur le marché. Pour chacune d'entre elles, on a constitué un panier d'un contenu relativement constant en terme de qualité.

Composition de l'indice des prix de gros alimentaires (Ipga) en base 2000

	nombre de postes		% des arrivages*	
	1995	2000	1995	2000
Fruits	19	18	92	92
Légumes	38	23	97	86
Marée	47	16	77	51
Viande	16	13	100	99
Œufs et produits laitiers	10	10	100	100
Ensemble	130	80	95	90

* tonnages

En dehors de la marée et des fruits dans lesquels les modifications de la méthodologie évoquées ci-dessus aboutissent à une mesure plus robuste des variations de prix, l'évolution des indices calculés en nouvelle base est comparable à celle des indices de la base 1995.

⁶ Société d'Exploitation du Marché International de Rungis

En nouvelle base, les prix de gros ont augmenté de 8,6% entre 2000 et 2004 soit 2,1% par an. Les légumes (+12,4% entre 2000 et 2004), les fruits (+15,7%) et les produits de la mer (+9,5%) tirent les prix vers le haut, tandis que la viande (+4,5%) et les œufs et produits laitiers (+3,9%) enregistrent des évolutions plus modérées.

Méthode de calcul et pondérations

Les trois indices sont des indices de Laspeyres. Dans chaque poste, l'évolution des prix se déduit de la confrontation de la valeur actuelle du panier avec celle d'un panier identique apprécié au cours de la période de référence.

Pour l'Ipampa, sur le champ couvert par l'enquête du SCEES, la méconnaissance du chiffre d'affaire associé aux différents articles et l'extrême diversité de leur contenu, nous a conduit à adopter une procédure particulière. Chaque série contribue à l'indice du poste auquel elle appartient non pas en fonction de son niveau de prix, mais des variations qu'il subit au cours des périodes où la série a fait l'objet de cotations. Lorsque celles-ci s'interrompent, la contribution de la série à l'indice est suspendue.

L'ippap et l'ipampa sont harmonisés au plan européen dans le cadre du groupe de travail *Comptes et Prix agricoles* d'Eurostat et rebasés tous les cinq ans. En base 2000, le champ des indices a été étendu aux productions des départements d'outre-mer. Il n'a toutefois pas été possible de trouver à temps des données sur le prix des bananes et des cannes à sucre dont l'introduction sera effective lors du prochain rebasement. L'extension aux DOM se limite donc aux coefficients de pondération qui déterminent la répercussion sur l'indice général d'une variation de prix affectant un poste.

Ceux-ci sont fournis par les Comptes de l'agriculture pour l'année 2000 en base 1995 (la valeur de la production n'était pas disponible en base 2000 des Comptes au moment du rebasement des indices). La section Prix agricoles a procédé à une désagrégation des postes de production. Pour l'ipampa, c'est le SCEES qui a réalisé ce travail.

Dans l'ipga, les coefficients de pondération sont proportionnels à la valeur des transactions durant l'année 2000, reconstituée à l'aide des données d'arrivages de la Semmaris et des prix du Snm.

Dans l'ippap et l'ipga, le calcul des indices des fruits et des légumes doit tenir compte de la saisonnalité des arrivages. Les coefficients de pondération changent donc chaque mois et sont proportionnels aux arrivages mensuels de 2000 (système du panier variable).

Les tableaux ci-dessous mettent en lumière les évolutions affectant les principaux postes des trois indices.

Les productions végétales ont progressé, en particulier les céréales et les vins de qualité, ainsi que les fruits, tandis que les vins de consommation courante, les oléagineux, les betteraves et surtout les produits de l'horticulture (notamment les fleurs coupées) et les protéagineux perdent en importance. En revanche, les productions animales reculent, notamment les bovins et le lait.

Du côté des moyens de production, on note un alourdissement relatif des dépenses d'énergie et de biens d'investissement, particulièrement prononcé dans les bâtiments d'exploitation. En revanche, la consommation d'aliments est en baisse sensible, de même que celle d'engrais.

.../...

Tableau : Les évolutions affectant les principaux postes⁷

Ippap

	1995	2000	Écart
Prix des produits agricoles	1000	1000	
Production végétale	411	430	+ 19
Céréales	124	138	+ 14
Pomme de terre	21	21	0
Vins	159	166	+ 7
Vin de qualité	130	140	+ 10
Autres vins	29	26	- 3
Oléagineux	20	18	- 2
Plantes et fleurs	42	34	- 8
Autres produits végétaux	45	54	+ 9
dont betteraves sucrières	27	23	- 4
protéagineux	8	5	- 3
Productions animales	483	459	- 24
Bétail	227	210	- 17
dont gros bovins	118	106	- 12
veaux	30	27	- 3
porcins	63	62	- 1
ovins et caprins	12	13	+ 1
Autres animaux	70	72	+ 2
dont lapins	6	5	- 1
volailles	60	63	+ 3
Autres produits animaux	185	177	- 8
dont lait	167	158	- 9
oeufs	16	17	+ 1
Fruits et légumes	105	111	+ 6
Fruits	43	49	+ 6
Légumes frais	63	61	- 2

Ipampa

	1995	2000	Ecart
Prix d'achat des moyens de production	1000	1000	
Biens et services de consommation courante	779	751	- 28
Semences	45	47	+ 2
Energie et lubrifiants	66	77	+ 11
Engrais et amendements	95	81	- 14
dont engrais simples	41	37	- 4
engrais composés	46	37	- 9
Produits de protection des cultures	82	81	- 1
dont fongicides	30	31	+ 1
herbicides	35	31	- 4
insecticides et acaricides	11	8	- 3
Aliments des animaux	231	206	- 25
Aliments simples	36	30	- 6
Aliments composés	195	175	- 20
Matériel et petit outillage	13	13	0
Entretien et réparation du matériel	73	70	- 3
Entretien et réparation des bâtiments	14	15	+ 1
Produits et services vétérinaires	33	31	- 2
Frais généraux	127	131	+ 4
Biens d'investissement	221	249	+ 28
Machines et biens d'équipements	157	164	+ 7
dont machines et matériel de culture	36	38	+ 2
machines et matériel de récolte	39	41	+ 2
machines et installations à la ferme	20	21	+ 1
Tracteurs	52	54	+ 2
Ouvrages	65	85	+ 20
dont bâtiments d'exploitation	48	64	+ 16

Dans l'indice des prix de gros alimentaires, on note une stabilité des fruits et légumes et un alourdissement relatif de la viande (malgré l'importante baisse du bœuf) et de la marée au détriment des produits laitiers.

Evolution des coefficients de pondération de l'Ipga

	1995	2000	Ecart
Ensemble	1000	1000	
Fruits	207	199	- 8
<i>dont Pommes</i>	23	21	- 2
<i>Fraises</i>	18	20	+ 2
<i>Fruits exotiques</i>	103	90	- 13
Légumes	159	156	- 3
<i>dont Laitue</i>	7	10	+ 3
<i>Tomate</i>	29	32	+ 3
<i>Pomme de terre</i>	16	16	-
Viande	331	346	+ 15
<i>dont Bœuf</i>	115	83	- 22
<i>Veau</i>	43	44	+ 1
<i>Porc</i>	63	67	+ 4
<i>Mouton</i>	35	47	+ 12
<i>Volaille</i>	44	71	+ 27
Marée	116	134	+ 18
Œufs et produits laitiers	187	165	- 22
<i>Œufs</i>	31	35	+ 4
<i>Beurre</i>	17	14	- 3
<i>Fromage</i>	82	64	- 18

.../...

⁷ Pour une meilleure lisibilité, les pondérations sont exprimées ici en pour mille et non en pour cent mille comme elles le sont en vérité. Cela explique les problèmes d'arrondis qui apparaissent dans les tableaux.

Encadré : Désaisonnalisation de l'Ippap

Une minorité des indices de prix à la production font l'objet d'une correction des variations saisonnières. Cela tient tout d'abord à ce qu'une partie des prix sont des prix de campagne. Par ailleurs, les arrivages de certaines productions comme les pommes de terre, les fleurs coupées, les fruits et les légumes suivent une saisonnalité très prononcée qui se traduit dans de nombreux cas par l'absence de transactions durant une partie de l'année. On ne peut pas attribuer tout au long de l'année un poids identique à un produit dont par exemple les arrivages très faibles de tout début de campagne, sont associés à des prix très élevés, a fortiori lorsque le produit n'est présent sur le marché que quelques mois par an. On utilise donc un *panier variable*, c'est-à-dire que le jeu de coefficients de pondération change tous les mois. La comparaison des indices sur un champ infra-annuel comme leur désaisonnalisation, présente toutefois des difficultés d'interprétation car la variation des prix d'un regroupement reflète autant le changement du panier, qu'un véritable effet prix. On n'a donc pas désaisonné ces indices en dehors de ceux des fleurs coupées. Enfin, les prix des céréales, des vins et des oléagineux ne présentent pas de véritable saisonnalité. De ce fait, seules les productions animales et les fleurs coupées font l'objet d'une correction des variations saisonnières.

Les coefficients de désaisonnalisation seront prochainement mis à jour. Compte tenu de l'analogie des profils des différents indices en base 1995 et en base 2000, il est vraisemblable que les coefficients saisonniers seront proches de ceux de la base 1995.

.../...

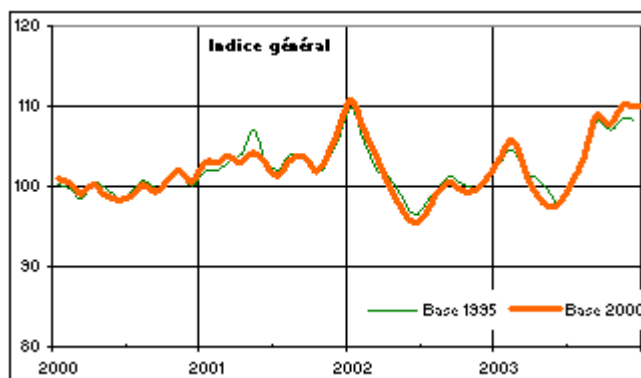
Les résultats du changement de base

Qu'il s'agisse de la tendance ou de la saisonnalité, le profil des indices change peu d'une base à l'autre. Dans les graphiques ci-dessous⁸, les indices en base 1995 (trait vert fin) ont été raccordés afin de permettre une comparaison avec ceux de la base 2000 (trait orange épais).

➤ L'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)

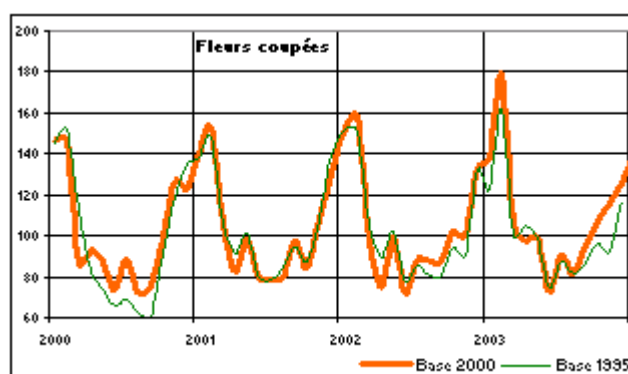
Les écarts entre les indices des deux bases proviennent de deux phénomènes :

- le changement de la structure de pondération
- le changement de sources d'information.



Les échantillons de séries de prix servant au calcul de l'indice des fleurs coupées, des fruits et légumes et des pommes de terre ont été refondus.

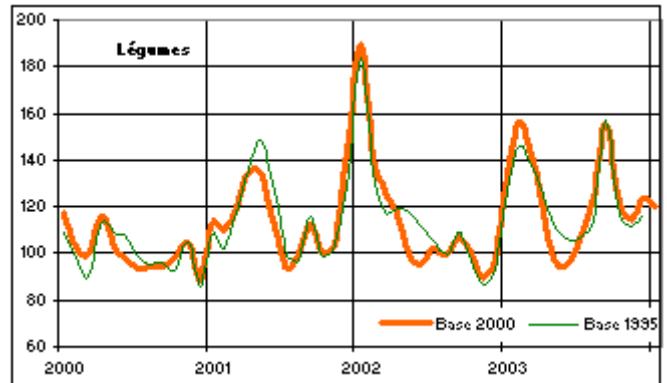
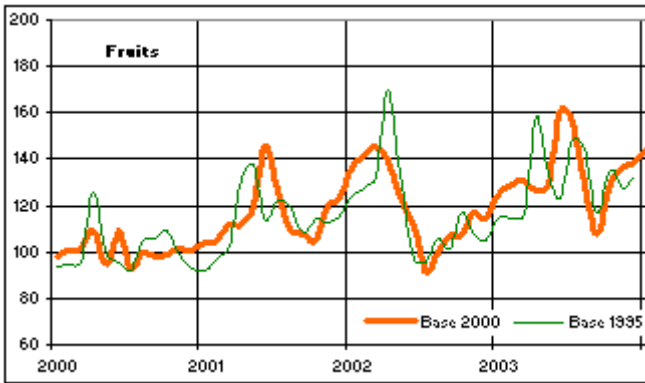
Le profil de l'indice des *fleurs coupées* a peu varié dans l'ensemble. La confection de l'indice reste fondée sur l'observation des prix au stade de la production. Elle a été recentrée sur le cadran de Nice et le marché de gré à gré d'Hyères. On a également tenu compte de la raréfaction des cotations sur certains calibres, certains conditionnements et plus généralement sur la catégorie I.



Les indices des *fruits et légumes* ont subi les conséquences de la mutation des marchés agricoles évoquée plus haut. On abandonne presque complètement le stade production au profit du stade expédition. Le profil de l'indice des fruits s'écarte quelque peu de celui de la base 1995. Les différences proviennent notamment des prix de début de saison de certaines espèces, en particulier la fraise en avril et la poire d'été en juillet, très élevés en base 1995 à cause de la forte amplitude des variations de prix à la production qui s'amortissent aux stades ultérieurs de la commercialisation.

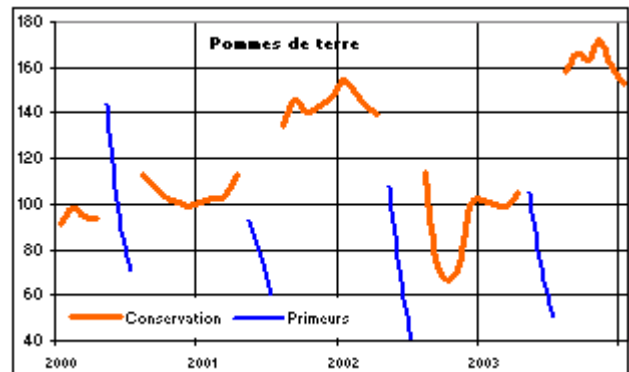
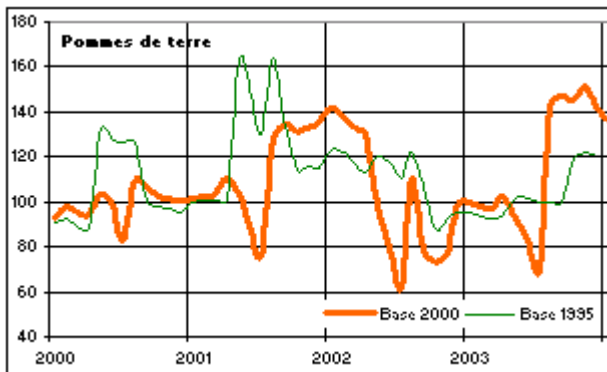
.../...

⁸ En fonction de l'amplitude des évolutions, les échelles peuvent être différentes d'un graphique à l'autre

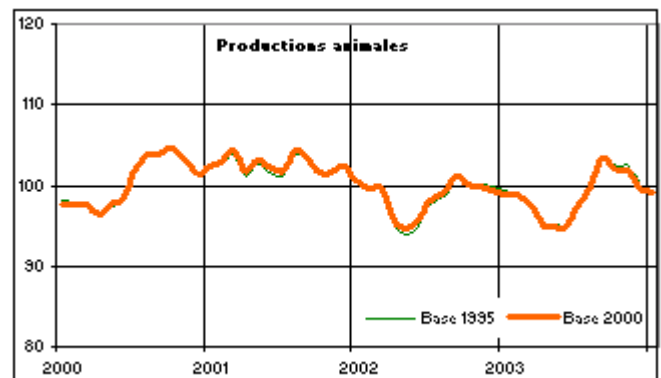
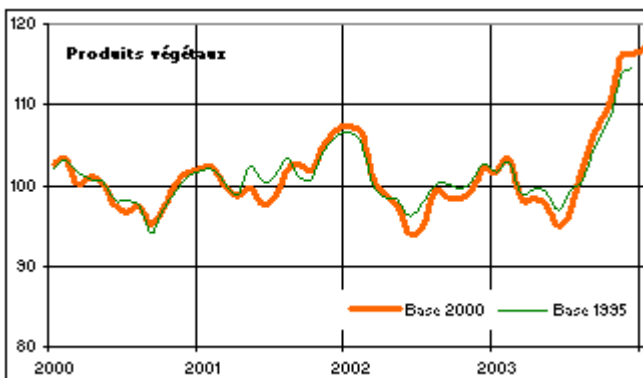


En revanche, l'indice des *pommes de terre* s'écarte nettement de celui de la base 1995, traduisant les difficultés inhérentes à l'observation des prix à la production. La base 1995 était alimenté par des cotations du SNM au stade de la production. Ces cotations sont rapidement devenues épisodiques et ne permettaient plus d'asseoir un indice cohérent. L'ippap est désormais basé sur des synthèses de prix tirées de cotations au stade expédition.

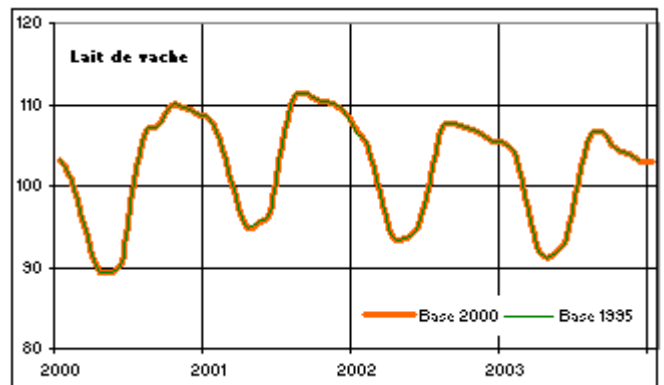
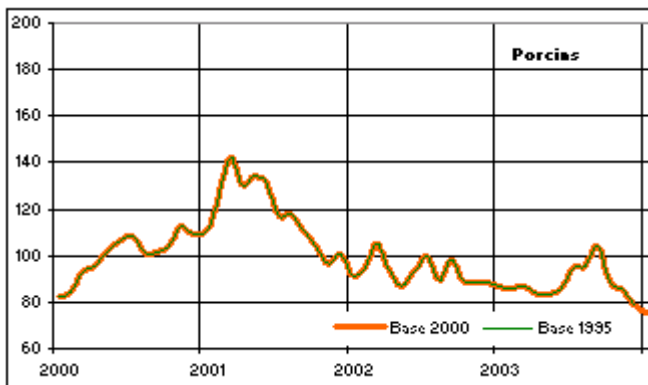
L'aspect un peu chahuté de l'indice reflète la structure du marché sur lequel transitent des produits d'un comportement très différent, pomme de terre de conservation commercialisée entre août et avril et pomme de terre primeur mise sur le marché entre mai et juillet. Le deuxième graphique illustre l'impossibilité de commenter l'évolution de l'indice aux changements de saison du fait des mutations dans la composition du panier.



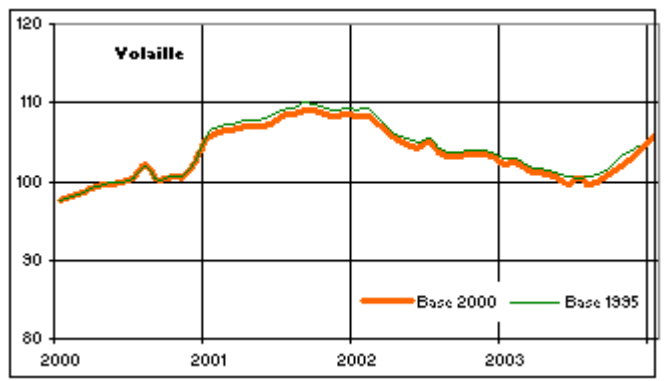
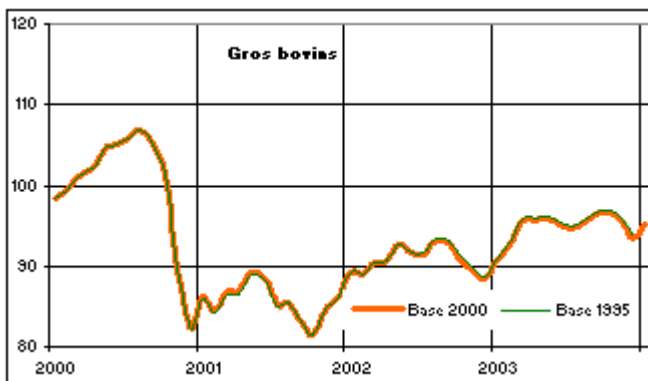
L'effet des *changements de coefficients de pondération* a peu d'incidence sur le profil des indices des productions végétales.



Il se fait moins sentir encore dans les productions animales

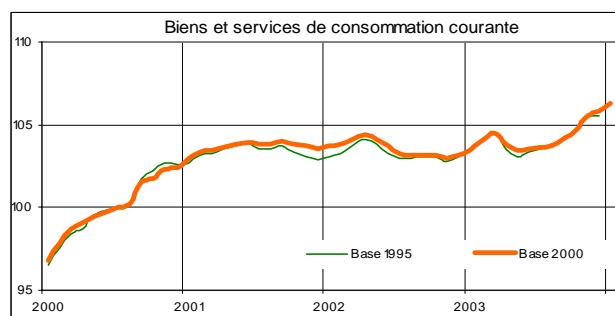
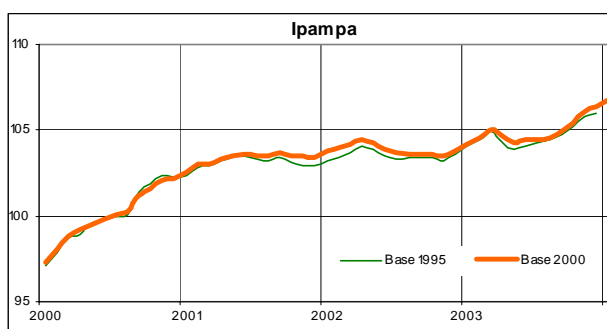


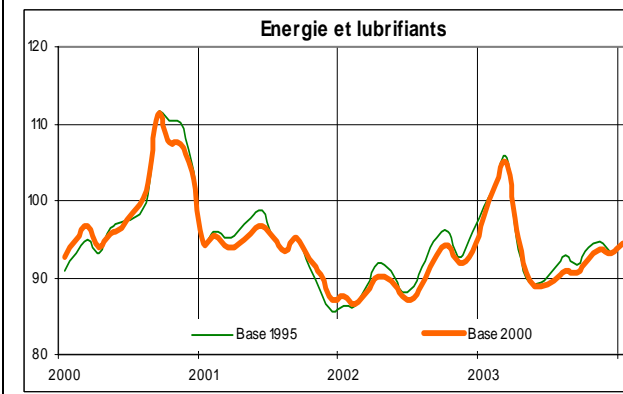
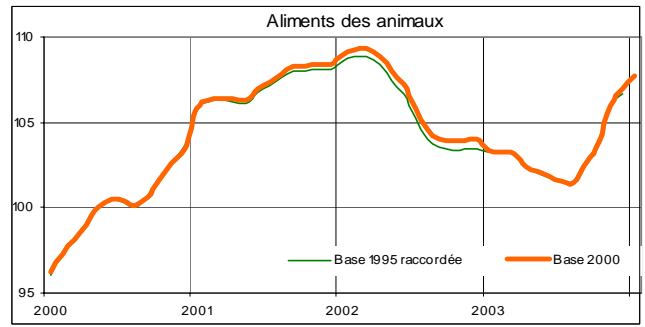
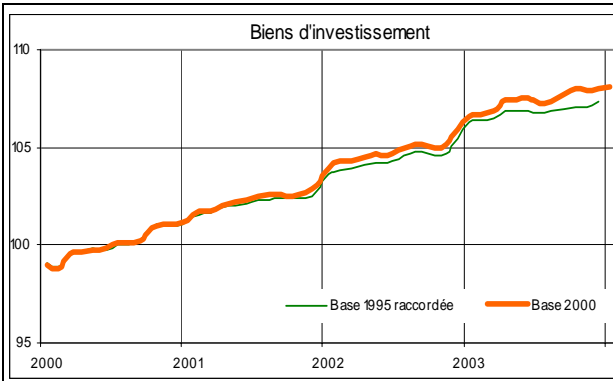
.../...



➤ L'indice des prix d'achat des moyens de produits agricoles (IPAMPA)

Les écarts constatés sur les principaux postes de l'Ipampa sont également minimes.





➤ **L'indice des prix de gros alimentaires (Ipga)**

